



Carte de sejour ou une nationalite

Par **titre**, le **05/10/2010 à 22:16**

Bonjour,rnrnje suis le fils d'un encien combatants je voudrai bien connaitre quelle sont les demarche pour fournir (un dossier administrative) pour avoir mes droits et je suis nee avant le 03 juillet 1962 autant l'algerie depond a la france rneuillez nous donne une reponse fiable s v p

Par **mimi493**, le **05/10/2010 à 22:21**

ça ne vous donne aucun droit particulier ni pour le séjour, ni pour la nationalité.